

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DU CONSEIL DE CABINET
DU MERCREDI 31 OCTOBRE 2018**

Yaoundé, le 31 octobre 2018

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, s'est tenu un Conseil de Cabinet ce mercredi 31 octobre 2018 dès 09 h, à l'immeuble principal abritant ses Services.

Y ont pris part, le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétares d'Etat.

Deux thèmes figuraient à l'ordre du jour de ce Conseil :

1. *le palmarès genre des Administrations publiques élargi aux organismes publics et parapublics*, présenté par le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille ;
2. *la stratégie de promotion de la solidarité nationale*, exposée par le Ministre des Affaires Sociales.

Prenant la parole au terme de la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a fait savoir que le Cameroun élabore, depuis 2015, le Palmarès genre des administrations publiques, à l'effet de collecter et d'analyser les informations relatives aux disparités entre les hommes et les femmes dans l'occupation des responsabilités publiques. Ce Palmarès constitue à la fois un outil de plaidoyer en faveur de l'accroissement des politiques publiques en matière d'égalité des sexes et un instrument de mesure des progrès réalisés par le Cameroun dans ce domaine, conformément aux conventions internationales. Les première et deuxième éditions de ce Palmarès publiées en 2015 ont permis au Cameroun de remporter le Prix panafricain du service public dans la catégorie « promotion de l'approche genre dans la Fonction Publique ».

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a souligné qu'à la différence des éditions précédentes, qui se limitaient aux départements ministériels, la troisième édition du Palmarès genre des administrations publiques parue en 2017 intègre les données recueillies auprès de 23 établissements publics et des administrations de souveraineté comme le Sénat, l'Assemblée Nationale et les Services du Premier Ministre. Dans l'ensemble, sur les 9 943 postes recensés, 7 611 sont occupés par les hommes et 2 336 par les femmes. Des progrès remarquables sont néanmoins observés dans certains secteurs d'activités, à l'instar de l'éducation, de la santé et du social, où les postes occupés par les femmes représentent plus de 40% des effectifs recensés. Pour terminer, le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a plaidé pour une intensification des actions en faveur de la parité hommes-femmes, dans la perspective d'une contribution de toutes les composantes sociales à l'effort de construction nationale, conformément aux orientations et directives constantes du Chef de l'Etat.

La parole a ensuite été donnée au Ministre des Affaires sociales, qui a présenté la stratégie de promotion de la solidarité nationale. Il ressort de sa communication que la solidarité nationale vise à répondre aux besoins d'assistance des personnes

socialement vulnérables en termes d'aides, de subventions, de transferts sociaux ou d'accompagnement psychologique. Elle est garantie par la Constitution et se fonde sur des principes tels que le respect de la dignité et des droits fondamentaux humains, l'égalité des chances, la prise en compte des approches genre et vulnérable. De ce point de vue, les actions de solidarité nationale se rapportent à tous les aspects de la vie sociale et s'appliquent en priorité aux segments les plus vulnérables de la communauté comme la petite enfance, les personnes âgées ou handicapées, de même que les victimes des catastrophes naturelles.

Evoquant spécifiquement les stratégies de promotion de la solidarité nationale, le Ministre des Affaires Sociales a insisté sur (i) la facilitation de l'insertion des personnes vulnérables grâce au Programme d'Appui à l'Insertion et la Réinsertion Professionnelles des Personnes Vulnérables, qui a permis de financer 310 micro-projets au profit de 1 170 bénéficiaires entre 2017-2018 ; (ii) la modernisation des institutions publiques d'encadrement de cette catégorie de personnes ; (iii) la diversification du partenariat au service du développement social et (iv) la décentralisation de l'assistance publique.

En guise de perspectives, le Ministre des Affaires Sociales a souligné la nécessité de disposer à moyen terme d'une loi spécifiant les choix politiques en matière de solidarité nationale et d'un Fonds de Solidarité Nationale, pour une meilleure coordination des actions sectorielles dans ce domaine. Dans l'intervalle, le Gouvernement entend se doter d'un Registre Social Unifié, à l'effet de répondre efficacement à la demande de solidarité nationale au niveau local. Le processus permettant d'y parvenir est en cours d'expérimentation dans quatre communes pilotes au Cameroun.

Au terme des échanges qui ont suivi ces deux exposés, le Premier Ministre a demandé au Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille de pérenniser l'édition du Palmarès genre au sein de l'Administration publique et d'étendre progressivement cette démarche au secteur privé. Il a demandé aux membres du Gouvernement concernés d'intégrer davantage l'approche genre dans la formation initiale et continue, de même que dans les propositions de nomination aux postes de responsabilités. Au Ministre des Affaires Sociales, le Chef du Gouvernement a instruit de procéder à la formulation d'une politique de solidarité nationale, en prenant en compte l'élaboration d'une carte de vulnérabilité à l'échelle nationale.

Le Conseil s'est achevé à 11 h 30 mn, après l'examen de quelques sujets relatifs à l'actualité gouvernementale.-

Yaoundé, le 31 OCT 2018

**Le Secrétaire Général des Services
du Premier Ministre.**



FOUDA Séraphin Magloire